

Commune de LA HAUTE MAISON

Date de dépôt : **06 avril 2024**
Demandeur : **Mme CONSTANS CHAPUY Cécilia**
Pour : **Implanter un carport**
Adresse terrain : **5 Le Village**
à **LA HAUTE MAISON (77580)**

ARRÊTÉ n° 2024-06
de non opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de LA HAUTE MAISON

La Maire de LA HAUTE MAISON,

Vu la déclaration préalable présentée le 06 avril 2024 par Mme CONSTANS CHAPUY Cécilia, demeurant 5 Le Village, à LA HAUTE MAISON (77580) et enregistrée par la mairie de LA HAUTE MAISON sous le numéro DP 077.225.24.00004.

Vu l'objet de la déclaration pour :

- Implanter un carport ;
- Sur un terrain situé 5 Le Village à LA HAUTE MAISON (77580) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12/02/2015 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la déclaration préalable en date du 06/04/2024 ;

ARRÊTE

Article 1

Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés sous réserve de la prescription ci-après :

Article 2

La toiture devra être de couleur « tuile vieillie ».

Fait à LA HAUTE MAISON, le 19 avril 2024

La Maire
Albane ANCELIN



Nota : Le pétitionnaire est informé qu'il sera redevable de la taxe d'aménagement